



CONCOURS ADOS

Tu as entre 11 et 18 ans et
des idées pour ton village...

“Booste ton village !”

Rendez-vous en pages 24 et 37



SOMMAIRE

- 3** **Edito**
- 5 à 7** **les élus ont délibéré**
- 9 à 11** **Travaux**
- 13** **Urbanisme**
- 14 à 15** **Budget / finances**
- 16** **Participation
citoyenne**
- 17** **Information/
communication**
- 19** **les jardins
touloudains**
- 20 à 21** **Affaires sociales**
- 23** **Comité Municipal
Culture et loisirs**
- 24** **Un concours "ados"**
- 25** **Bibliothèque
"les vers à soi"**
- 27 à 29** **Vie associative**
- 31 à 33** **Vie périscolaire et
scolaire**
- 34 à 35** **Jeux "enfants"**
- 37** **Paroles d'ados**
- 38 à 39** **Quiz CCRC**
- 42 à 43** **Mes démarches**
- 44 à 45** **Infos pratiques**
- 46** **Etat civil**
- 47** **Au piano avec
Maitre Jean et sa fille**



*Touloud nous offre parfois,
au détour d'une rue, un éphémère spectacle.
Au printemps, une fresque réalisée par
des artistes touloudains est venue,
durant plusieurs jours, orner la calade.
Tandis que cet été, un splendide
photométéore a transpercé le ciel touloudain
pendant quelques minutes.*



“ E d i t o

Dans les livres d'Histoire, on lira que dans la 20^{ème} année du III^{ème} millénaire, une pandémie a suspendu l'activité humaine plus d'un trimestre. Sans sommation, un agent infectieux a trouvé le métabolisme de millions de citoyens pour se répliquer.

Abasourdis, les humains se sont repliés sur eux-mêmes, se méfiant d'autrui et s'interdisant les gestes de la politesse. Avec le motif impérieux de mettre des distances affectives, sous peine de contagion et d'amendes non honorables. Comme seule lucarne autorisée chaque soir, le dessin croissant d'une courbe et d'une sombre allocution à géométrie territoriale.

Alors, le citoyen fataliste à proximité de l'invisible ennemi a ouvert les yeux, levé la tête, invité par l'intrus à une méditation. Certains ont bifurqué et pris l'autre chemin, celui qui n'était pas tracé. D'autres isolés, ont sévèrement douté et crié au complot. Dans le capharnaüm d'une guerre scientifique, notre instinct de survie a été testé. Loin des querelles masquées, le printemps s'est dissous jusqu'aux confins du silence. Discipliné, le vent a dispersé les feuilles émargées pour un kilomètre, dans la nature déserte sans un zeste de barrières.

Quand le joli mois de mai a pointé son nez, les fossettes couvertes d'étoffe ont occulté les sourires. Après la vie cloîtrée, on a repris un bol d'air estival avec un insouciant brin d'herbe folle que la rentrée a coupé sous ses pieds. Chacun gardant la crainte d'un retour vers mars, a senti la cloche percée du couvre-feu sur un novembre, étonnant pour personne. Echaudées par un été sans festivités, les oreilles ont maintenu le rictus élastique du tissu de la raison.

Des victimes collatérales, par vague entière, sont encore dans l'océan de l'angoisse sociale de cet an vingt. Dans cette vision courtermiste, l'éclaircie sourit aux plus optimistes qui ne peuvent plus s'en laver les mains.

Malgré ces aléas, les chantiers en cours se sont poursuivis en coactivité avec l'ensemble des entreprises et seront livrés avec des retards explicités.

Au stade, le club house offrira une nouvelle salle associative, un local arbitre et des toilettes publiques avec un accès pour les personnes à mobilité réduite. Dans le village, la Cure réhabilitée proposera deux lieux de co-working, un espace associatif, un appartement en duplex, deux gîtes et l'agence postale communale transférée dans son lieu d'origine.

La nouvelle municipalité, différée dans son installation, s'est attelée à mettre en place des commissions qui sont déjà à pied d'œuvre pour honorer la feuille de route. Focus particulier en direction de la jeunesse dans ce journal, avec un appel à projet doté de plusieurs prix, pour l'inviter à participer, elle-aussi, à l'avenir de la commune.

Les moments de convivialité seront les grands absents en janvier. La cérémonie des vœux aux citoyens mais aussi, le repas des aînés qui est un moment de partage tant attendu par tous et encore plus en ces jours tourmentés.

Mes pensées vont vers les plus vulnérables, les familles qui ont passé des moments difficiles et à qui je souhaite une année nouvelle, bienveillante et apaisée.

Christophe CHANTRE, Maire

L'Industrie ardéchoise
Des métiers et des produits
à découvrir

 www.youtube.com/watch?v=K9in9S_XcCI
www.youtube.com/watch?v=DvwjD17WfI

COMBEDIMANCHE
TOLERIE INDUSTRIELLE SAS

CBS
REMORQUES



Suivez-nous !  

www.tolerie-de-precision.com www.cbs-remorques.fr
Tél. : 04.75.60.49.70 Tél. : 04.75.80.01.61

Boulangerie Bertin



à Toulaud depuis l'an 2000

**Votre artisan boulanger vous accueille
du mardi au dimanche :**

<i>mardi</i>	6h30 - 13h / 15h30 - 20h
<i>mercredi</i>	6h30 - 13h / 15h30 - 20h
<i>jeudi</i>	6h30 - 13h / 15h30 - 19h
<i>vendredi</i>	6h30 - 13h / 15h30 - 20h30
<i>samedi</i>	6h30 - 13h / 15h30 - 20h30
<i>dimanche</i>	6h30 - 12h30



MG

CONCEPT EURL

MAÇONNERIE

NEUVE ET RENOVATION

SPECIALISTE JOINT DE PIERRE

TOITURE ABRI

EXTENSION

FAÇADE





07130 TOULAUD

 Mg concept toulaud

06.26.03.91.21



LES ÉLUS ONT DÉLIBÉRÉ

Retour sur les conseils municipaux

ANNÉE 2020

Compte-rendu du 25/05

Mise en place du nouveau conseil municipal.

Christophe CHANTRE, qui conduisait la liste Touloud Durablement aux dernières élections municipales, est élu maire au 1^{er} tour de scrutin avec 18 voix.

Fixation du nombre d'adjoints et élection.

La liste déposée obtient l'unanimité : 1^{er} adjoint : Patrice POMMARET ; 2^{ème} adjointe : Nathalie AUBERT ; 3^{ème} adjoint : Stéphane CHANTEPY ; 4^{ème} adjointe : Patricia DUMESNIL et 5^{ème} adjoint : Christian ROMAIN.

Compétences du CM et délégations confiées au maire.

Fixation du montant des indemnités de fonctions du maire et des adjoints.

Création d'un emploi de technicien principal.

Un agent partant à la retraite au 1^{er} août 2020 sera remplacé par un agent plus qualifié qui vient d'être recruté.

Présentation de la liste des commissions municipales.

Compte-rendu du 29/06

Fixation des taux d'imposition communaux 2020.

Le CM choisit à l'unanimité de ne pas augmenter les taux de taxe sur le foncier bâti, le foncier non bâti et donc de conserver les taux adoptés en 2019.

Attribution des subventions aux associations.

Le conseil municipal a statué sur l'attribution des subventions aux associations. Elles seront versées fin août.

Convention avec le CDG 07 pour les dossiers de retraite du personnel communal.

Après délibération, le CM décide de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche une mission de contrôle et suivi des dossiers CNRACL par une convention d'une durée de 2 ans et 6 mois.

Commission communale des impôts directs.

Composée de citoyens et de membres élus, elle se réunit au moins une fois par an avec les services fiscaux pour émettre un avis sur l'évaluation des valeurs locatives des propriétés bâties et non bâties.

Désignation des membres de la commission d'appel d'offres des marchés publics.

Titulaires : Nathalie AUBERT, Patrice POMMARET et Pierre-Sylvain FERATON ;
Suppléants : Christian ROMAIN, David MONCHAL et Hugo MARENT.

Désignation des délégués communaux au CA du CCAS.

Sont nommés en plus du maire président : Patricia DUMESNIL, Agnès GAULTIER, Diana GUERBER, Corinne DA SILVA GRAÇA et Pénélope BAUJARD.

Des représentants d'associations siègeront également à ce CA : Tremplin, Entraides et Abris, le Relais Alimentaire, Emmaus, le Club du Bon Accueil.

Désignation des délégués communaux au CMCL.

Sont nommées : Nathalie AUBERT, Diana GUERBER, Corinne DA SILVA GRAÇA, Gaëlle LEJUEZ, Patricia CROUZET et Anaïs REYMOND.

Désignation des délégués communaux au comité de jumelage.

Représenteront la commune : Agnès GAULTIER, Corinne DA SILVA GRAÇA et Anaïs REYMOND.





LES ÉLUS ONT DÉLIBÉRÉ

Création et mise en place des commissions municipales.

5 commissions sont créées et animées par un adjoint. Leur composition est ouverte aux conseillers intéressés. La composition des commissions peut être évolutive.

Désignation du délégué communal auprès du ministère de la défense.

Est nommé : Christian ROMAIN.

Désignation du délégué communal au syndicat mixte Numérien.

Est nommé : Pierre-Sylvain FERATON.

Désignation des délégués communaux au syndicat Crussol-Verroux – Service eau potable.

Sont élus titulaires : Christian ROMAIN et Yvan RICOU-CHARLES. Suppléant : Antoine BISSONNIER

Désignation du délégué communal au Syndicat de Développement d'Équipement et d'Aménagement de l'Ardèche.

Est nommé : Stéphane CHANTEPY.

Désignation du délégué communal au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche.

Sont nommés : Christian ROMAIN, titulaire et Hugo MANENT, suppléant.

Désignation du délégué communal à l'Association des communes forestières de l'Ardèche.

Sont nommées : Patricia CROUZET, titulaire et Diana GUERBER, suppléante.

Désignation du délégué communal au Comité National d'Action Sociale.

Est nommé : Christophe CHANTRE

Désignation du délégué communal à la Mission Locale Nord Ardèche pour l'emploi.

Est nommée : Patricia DUMESNIL.



Compte-rendu du 10/07

Election des conseillers aux élections sénatoriales du 27/09.

5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants représenteront les élus touloudains aux élections sénatoriales.

Désignations des conseillers délégués à la CLECT (Commission Locales d'Évaluation des Charges Transférées) de la CCRC.

Sont nommés : Stéphane CHANTEPY et Patrice POMMARET.

Modification du régime indemnitaire dit RIFSEEP du personnel communal.

Le Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel complète le salaire des fonctionnaires territoriaux. Le conseil municipal vote la mise à jour de ce régime et ces dispositions s'appliqueront à compter du 1^{er} juillet 2020.

Questions diverses :

Point sur les travaux d'Ardèche Drôme Numérique qui devraient durer jusqu'à la fin de l'année 2020. Point sur la fin de l'état d'urgence sanitaire qui devrait assouplir les conditions d'utilisation des locaux et espaces communaux qui accueillent du public.

Point sur l'intercommunalité CCRC: 41 conseillers communautaires ont été installés et Jacques DUBAY a été réélu président. 12 vice-présidents ont été désignés dont Patrice POMMARET qui sera en charge de la communication institutionnelle et de la politique touristique.

Compte-rendu du 28/07

Election des conseillers aux élections sénatoriales du 27/09.

La préfecture de l'Ardèche a fait annuler le 1^{er} vote des délégués aux élections sénatoriales au motif que la liste ne respectait pas l'alternance homme-femme sur l'ensemble de la liste comprenant les titulaires et les suppléants. La liste menée par Stéphane CHANTEPY est la seule à se déclarer candidate et est élue à l'unanimité.

Commission Communale des Impôts Directs.

L'objectif de cette délibération est de compléter la liste initiale de contribuables présentée à la Préfecture suite au changement du conseil municipal. Cette commission a pour objectif d'émettre un avis sur l'évaluation des valeurs locatives des propriétés bâties et non bâties, et de signaler à l'administration fiscale les changements constatés sur les propriétés imposables. Mr le maire propose une liste et le conseil municipal l'adopte à l'unanimité.

Compte-rendu du 20/10

En début de séance, hommage au professeur Samuel Paty, suivi d'une minute de silence.

Adoption du règlement intérieur du conseil municipal.

Suite à la mise en place du nouveau conseil municipal, un nouveau règlement intérieur est proposé. Celui-ci est adopté à l'unanimité.





Création de la fonction et de l'indemnité de conseiller municipal délégué aux sports.

Le CM a créé 5 postes d'adjoints lors du conseil municipal du 20/05. Il est proposé de créer un poste de Conseiller Municipal Délégué aux Sports. Voté à l'unanimité, ce poste reviendra, par nomination du Maire, à Christophe DELAY.

Désignation des conseillers municipaux aux différentes commissions de la CCRC.

Le conseil communautaire du 24/09 a créé 13 commissions pour organiser le travail. Pour les communes de moins de 5 000 habitants, 2 conseillers par communes et par commissions doivent être nommés. La liste proposée est validée par le conseil municipal.

Modification du régime indemnitaire dit RIFSEEP du personnel communal.

Il est proposé de mettre à jour ce régime auquel il manque le cadre d'emploi des agents de maîtrise (emploi de catégorie C), et à la demande de la sous-préfecture de supprimer une disposition non prévue pour les fonctionnaires de l'état. Le CM valide ces modifications.

Délibérations diverses :

Régularisation de l'emprise du che-

min du Moulin à vent (Dossier Mme DUMAS et Mr VALLIER) : le CM répond favorablement.

Modification de l'emprise de l'impasse des Guêpiers avec cession de terrain (Dossier Mr et Mme SOUCHE) : le CM donne son accord à cette cession.

Reconfiguration et élargissement de l'emprise du chemin des Nays (Dossier Mr COURTECUISSÉ et SCI YETS) : le CM répond favorablement à cette demande.

Présentation des rapports d'activités 2019 émanant de la CCRC par Patrice POMMARET et Gaëlle LEJUEZ.

Attribution d'une subvention au « Groupement des lieutenants de louverie de l'Ardèche ».

Il est proposé de compléter l'attribution des subventions aux associations en accordant une subvention de 100 € au « Groupement des lieutenants de louverie de l'Ardèche ». Après en avoir délibéré le CM accepte d'allouer la subvention.

Demande de subvention régionale « Appel à projets bois énergie » pour les travaux de réhabilitation de la Cure.

Le nouveau bâtiment de la cure sera doté d'une chaudière bois à granulés pour le chauffage des locaux. La région encourage ces projets et peut subventionner ce type de projet au taux de 40% de l'assiette éligible. Le CM après délibération sollicite donc la région Auvergne-Rhône-Alpes pour cette aide.

Une autre subvention sera également demandée auprès de l'Association des Communes Forestières dans le cadre du soutien à la filière bois.

Décision modificative n°1 au budget primitif communal 2020.

Les serveurs informatiques de la mairie doivent être renouvelés. Le devis de Numerian s'élève à 8.000€. Cet investissement implique d'abonder de ce montant les crédits de l'opération budgétaire n°13 « informatique communale » et de compenser ceci par une baisse des crédits de dépenses de l'opération n°12 « Réserves foncières ».

Modification du déclassement du domaine public, du terrain communal détaché de la parcelle en vue de la vente à la société « l'Immobilière VALRIM ».

Le CM régularise le détachement et le classement de parcelles nécessaires à la réalisation de ce projet immobilier.

Retrouvez en intégralité
les comptes-rendus des
CONSEILS MUNICIPAUX
sur www.toulaud.fr

TRAVAUX

Un point sur les travaux et amé

LA CURE

*La cour intérieure,
côté église*



□ L'avancement des travaux de la Cure :

Ont été réalisés :

- doublage et isolation,
- cloisons, peintures,
- escalier et sols,
- carrelage de la future agence postale,
- carrelage des espaces co-working,
- cour extérieure, côté église,
- cour extérieure ouest.

Rappel des pôles d'activités qui seront disponibles :

- salle associative, pour réunions,
- espaces de co-working,
- agence postale, accueil, conciergerie,
- appartement communal T3 (louable à l'année),
- deux gîtes communaux annexes avec chambre à l'étage pour séjour de vacances,
- grande cour extérieure « intra muros » pour séminaires ou réceptions
- salle "matériel"

Cet espace, disponible dès le début d'année, permettra des moments de convivialité, des événements culturels, favorisera le développement du tourisme et surtout changera remarquablement l'entrée du village.



L'appartement



La cour "ouest"



Aménagements en cours ou réalisés

Pôle sportif

- Une des volontés de la commune est de développer le complexe sportif actuel au service des Toulaudains en rénovant et améliorant l'existant dans un premier temps.

La construction du Club House (comprenant, petite salle de réunion, vestiaire, bureau) est terminée. La mise en service effective s'effectuera en janvier.

Des toilettes publiques, tant attendues, jouxtent désormais ce bâtiment.

Une station d'accueil VTT (lavage, gonflage) et la réfection du terrain de pétanque viendront parfaire cet aménagement.

En attendant un projet d'aménagement plus global de l'ensemble de cette zone afin d'en faire un lieu de rencontre intergénérationnel, comme évoqué dans le projet de mandat.



Requalification de la RD 279



Favoriser les déplacements doux tout en permettant la continuité du trafic routier, tels sont les objectifs de cette CVCB

- Durant ces dernières semaines vous avez pu constater d'importants travaux d'élargissement de la RD279 entre Saint-Péray et Touloud afin de réaliser une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB).

Les CVCB sont déjà utilisées en Drôme, notamment à Aouste-sur-Sye, Châteauneuf-sur-Isère et La Roche-de-Glun.

Entièrement financé par le Département, cet outil expérimental a pour but de favoriser les déplacements doux tout en permettant la continuité du trafic routier.

Plusieurs profils de circulation ont été réalisés entre le lieu-dit Chavaran et l'entrée de Touloud : une voie de circulation avec une piste cyclable de chaque côté, une double voie de circulation avec une seule voie cyclable, des plateaux traversants ou des chicanes aux droits des intersections ou traversées dangereuses.

A l'heure où sont écrites ces quelques lignes, la mise en service est prévue pour le 15 décembre. Vous avez donc déjà probablement découvert et emprunté ce nouvel aménagement routier.

Mise en conformité de la déchetterie

- La Communauté de communes, en charge de la gestion des déchets, a lancé des études pour la mise en conformité de notre déchetterie qui nécessitera une fermeture le temps des travaux. Dans un même temps des demandes de subventions ont été faites qui conditionneront la validation budgétaire de ce dossier. Affaire à suivre donc...



ASSISTANCE ROUTIERE

DEPANNAGES - REMORQUAGES toutes distances
REPARATIONS MECANIKES
GARDIENNAGE : à compter de 4è jour de l'incident

AGA
ASSISTANCE CHARRAS
AUTOMOBILES



Christophe CHARRAS
Tél. 04 75 44 01 09
Fax 04 75 41 28 08

170 Rue Jacqueline AURIOL
26 760 BEAUMONT LES VALENCE
SIRET 382 902 781 00014 - RM 382 902 781 262
www.depannage-auto-valence.fr

**EDMOND
VABRES**

Père & Fils

Saint-Péray
Guilherand-Granges
St-Jean-de-Muzols
St Sauveur-de-Montagut

Siège social :
04 75 40 84 06



TRAVAUX

Travaux et aménagements *(Suite)*

La fibre optique se déploie

- La fibre optique est une technologie de transferts d'une grande quantité d'informations via des ondes lumineuses, canalisées par des câbles comportant des fils en verre ou en plastique d'un diamètre de quelques microns entourés de gaines de protection.

Comment ?

- Des entreprises sous-traitantes d'ADN (Ardèche Drôme Numérique) sont actuellement en train d'installer la fibre optique en la déroulant dans les chambres de télécommunication (réseaux souterrain) existantes.

- Pour le reste du territoire, le déploiement se fera en aérien nécessitant des changements de poteaux.

- Le nouveau local Multi Sous Répartiteur Optique (MSRO) à côté des vestiaires du stade servira de point de départ des faisceaux pour desservir les foyers Touloudains.

Quand ?

Ces installations sont planifiées jusqu'au deuxième trimestre 2021. Suivra alors la commercialisation par les opérateurs internet.

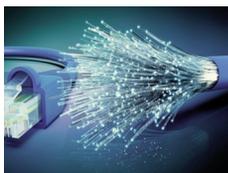
Quel prix ?

Le déploiement est entièrement pris en charge par les collectivités : État, Région, Départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Communauté de communes Rhône Crussol via le Syndicat ADN.

Quant au forfait nécessaire, il dépend des opérateurs et de leur politique commerciale.

Avantages ?

Cette technologie devrait radicalement pallier le problème de lenteurs de débits que certains connaissent puisque la fibre optique présente l'avantage d'être environ 60 fois plus rapide que les fils cuivre. Et ce, sans perte, quelle que soit la longueur de câble déployée !



Rappel du site pour vérifier votre éligibilité :
www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite

Mobilier urbain

- La municipalité a commencé l'installation de bancs en divers lieux de la commune.

Vous en trouverez un devant la bibliothèque afin de profiter d'une lecture en plein air et d'autres répartis sur la commune (stade, chemin de Bergeron, secteur de l'Houiller...) susceptibles de proposer une halte contemplative aux promeneurs ou de devenir un lieu de rencontre.

De nouveaux bancs seront installés à l'avenir afin de proposer d'autres lieux pouvant susciter repos et échanges.



Nouvelle organisation des services techniques

Christophe Vercasson, le nouveau responsable des services techniques (entretien des espaces verts, maintenance en plomberie-électricité, voirie et travaux divers) travaille à une planification annuelle des travaux récurrents, espaces verts, espaces et bâtiments communaux, entre autres.

Ceci, afin d'optimiser ces activités et dégager du temps pour l'amélioration du cadre de vie de notre commune.




Tél. : 04 75 40 34 07
Port. : 06 84 68 61 12
mazerat-tp@orange.fr

ROUTE DE TOULAUD
QUARTIER DES CHAMPS
07130 ST PÉRAY



GENERALI

Solutions d'assurances

Cabinet Alexis KIRCHER

Nouvelle adresse : 32 av. des Auréats, 26000 VALENCE

Tél. 04 75 81 16 17
Fax : 04 75 81 16 75
valencekircher@agence.generali.fr

N° ORIAS : 15003308



Terrassement, Voirie, Réseaux, Démolition, ...
 Maçonnerie, Rénovation, Toiture, Piscine, Dallage, ...

04 75 577 663
www.mtmp.fr



Déclarations obligatoires

LES CHIFFRES CLÉS DE 2020



- ◆ 12 permis de construire déposés. (PC)
 - * 5 pour des maisons individuelles
 - * 7 pour des extensions ou modifications de bâtiments
- ◆ 31 déclarations préalables. (DP)
 - * 4 pour des abris
 - * 3 pour des piscines
 - * 7 pour des clôtures
 - * 4 pour l'installation de panneaux photovoltaïques
 - * 13 pour des extensions ou modifications de bâtiment
- ◆ 23 certificats d'urbanisme. (CU)

Toute construction nouvelle ou modifiant le bâtiment existant, est soumise à autorisation. Avant de vous lancer ou de faire exécuter des travaux, renseignez-vous à la mairie.

Ces autorisations préalables concernent notamment : les modifications et ravalements de façades, les piscines, les clôtures et les panneaux photovoltaïques...

RÉGLEMENTATION / PRÉVENTION DES INCENDIES DE FORÊTS

Quelques règles sur le débroussaillage obligatoire en Ardèche

Le débroussaillage : débroussailliez à temps

En Ardèche, le débroussaillage autour des habitations est obligatoire (Article L.134-6 du Code Forestier).

Débroussailler permet d'assurer votre protection et celle de vos biens en cas d'incendie à proximité de votre propriété.

Personne soumise à l'obligation de débroussailler

En zone non urbaine, vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, même au-delà de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler. Vous devez également débroussailler sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre des chemins privés desservant votre habitation.

En zone urbaine, vous devez débroussailler la totalité des terrains vous appartenant y compris en l'absence de bâtiment ou d'installation.

Un élagage des arbres doit également être réalisé.

Le débroussaillage doit être effectué par le propriétaire du bâtiment ou de l'installation (article L.134.8 du Code Forestier).

Si le débroussaillage déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception. En absence de réponse de sa part, l'obligation de débroussaillage est transférée à sa charge (article L.131-12 du Code Forestier).

Pour plus de renseignements :

- Guide "Emploi du feu et débroussaillage obligatoire en Ardèche" disponible en Mairie.
- Site internet : <http://www.ardeche.gouv.fr/>

Un budget 2020 impacté

Le Conseil Municipal a voté, le 28 février dernier, le compte administratif 2019 et le budget primitif 2020.

Le budget primitif retrace les dépenses et les recettes des services communaux. Il est divisé en deux grandes parties dénommées « *Section de Fonctionnement* » et « *Section d'Investissement* ».

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe essentiellement, en dépense, toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est à dire principalement : les charges à caractère général, les charges de personnel, les charges financières et le virement à l'investissement indispensable.

La section de fonctionnement dispose de ressources régulières composées pour l'essentiel du produit de la fiscalité locale (*impôts et taxes*), des produits des services (*cantine,*

ALSH, salle polyvalente...), des dotations reçues de l'État (*essentiellement la dotation globale de fonctionnement-DGF*), de subventions reçues d'autres collectivités locales...

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement. Y figurent les opérations d'immobilisations (*acquisitions de terrains, constructions, travaux...*) et le remboursement de la dette en capital.

Pour la section de fonctionnement, l'exercice 2019 présente un résultat de clôture de 502.809 euros comprenant l'excédent reporté de 2018.

Cette gestion qualitative nous a permis de reporter 305.289 euros sur le budget primitif 2020.

Sur la section d'investissement, le résultat est excédentaire de 2.480 euros.

Après analyse, on constate que, le chantier de la Cure ayant pris du retard, la commune n'a pas consommé le budget qui lui était alloué.

De plus l'emprunt de 400.000 euros engagé par la commune pour financer cet équipement a été débloqué en août 2019 ; nous avons bénéficié d'un premier remboursement avec une année de franchise à des conditions très intéressantes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
RESULTATS 2019	Dépenses	Recettes
Dépenses de l'exercice	1.089.014,81	
Recettes de l'exercice		1.221.842,88
Résultat de l'exercice 2019		132.828,07
Excédent de 2018 reporté		369.981,54
Résultat de clôture 2019		502.809,61

SECTION D'INVESTISSEMENT		
RESULTATS 2019	Dépenses	Recettes
Dépenses de l'exercice	611.715,01	
Recettes de l'exercice		758.581,47
Résultat de l'exercice 2019		146.866,46
Excédent de 2018 reporté	144.386,41	
Résultat de clôture 2019		2.480,05

par la crise sanitaire

L'IMPACT FINANCIER DE LA COVID 19

Au-delà de la présentation de l'exercice 2019, il était intéressant de faire un point sur l'évolution du budget 2020 compte tenu du contexte sanitaire.

A titre exceptionnel, la commission "Finances" s'est réunie à plusieurs reprises pour faire une situation sur les dépenses exceptionnelles liées à la Covid 19.

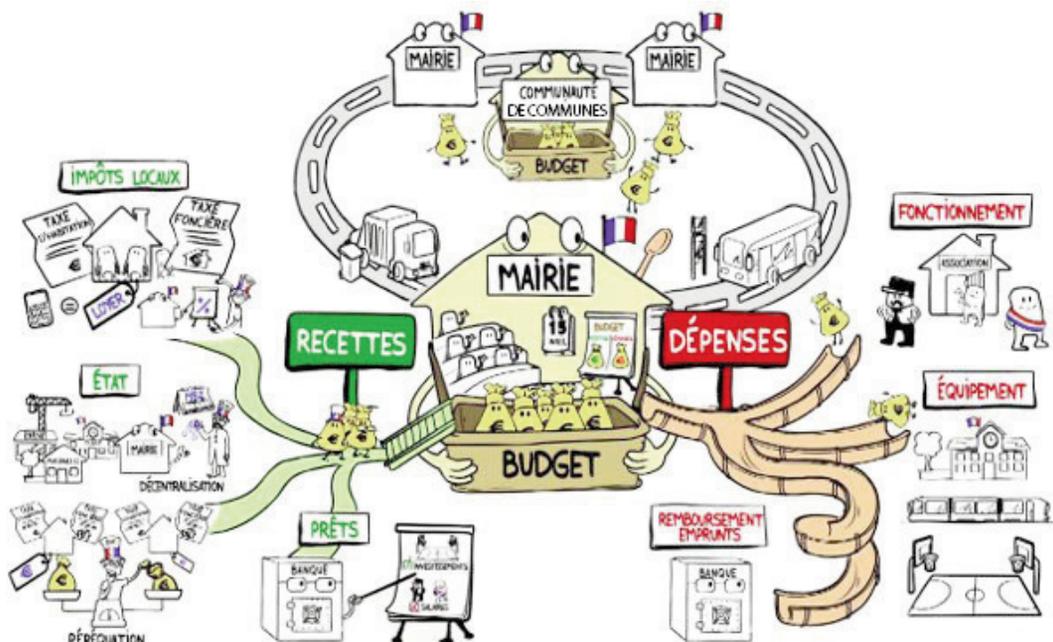
Les recettes provenant de du périscolaire sont en nette diminution, en parallèle les achats suivent la même courbe. L'impact n'est pas neutre mais plutôt à notre avantage.

Les recettes provenant des locations immobilières, notamment la salle polyvalente, sont en net retrait et ne pourront être compensées.

Les dépenses liées aux transports collectifs (*financement des sorties scolaires*) sont en chute libre, les enfants ne pouvant profiter du budget alloué qui avoisinait les 8.000 euros.

Les "achats divers" concernent l'achat notamment des masques, des produits d'entretien, du gel hydro-alcoolique, des lingettes... pour les services communaux, scolaires et périscolaires. Même si nous bénéficions d'une subvention pour les masques, l'impact est non négligeable sur le budget. La dépense induite sur les 9 premiers mois de l'exercice 2020 est déjà 3 fois supérieure à celle de 2019.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
POSTES	2019 (12 mois)	2020 (9 mois)
Recettes PERISCOLAIRE	76.996	38.731
LOCATIONS	26.150	17.928
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Achats PERISCOLAIRE	40.931	13.727
Transports ECOLES	6.707	634
Achats DIVERS	3.868	9.829



La participation citoyenne

QU'EST-CE QUE LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

Créée en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune.

Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur la base du volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leur adhésion.

Cette démarche partenariale ne cesse de se développer. Plus de 5700 communes l'ont déjà adoptée et mise en œuvre.

TOULAUD

- Il référents
- Il quartiers surveillés.
- 1 référent élu : Stéphane Chantepy
- 1 réunion par an avec la Gendarmerie Nationale
- Vous êtes intéressés pour devenir "référent de quartier", contacter la Mairie.

LES ACTEURS DU DISPOSITIF

LE MAIRE

Pivot du dispositif, le maire :

- Organise une réunion publique avec le responsable local de la gendarmerie pour présenter l'intérêt de la démarche, expliciter son contenu et détecter les personnes volontaires pour devenir « citoyen référent ».
- Signe un protocole avec le préfet et le commandant de groupement de gendarmerie territorialement compétent. D'une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction, il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.
- anime le dispositif (mise en place d'une signalétique spécifique « participation citoyenne », présentation publique annuelle du bilan, etc.)

Il peut y associer le service de police municipale et/ou le garde champêtre de sa commune.



LES CITOYENS RÉFÉRENTS

Ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat.

Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier.

La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes ou être intégrés à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.

Numérique :

DES OUTILS À VOUS APPROPRIER

Les informations nous parviennent de nos jours de toute part, à toute heure et par tous moyens.

C'est dans ce contexte que l'information municipale doit, elle-aussi, trouver sa place.

Nous devons être réactifs pour donner les informations urgentes ou importantes aux citoyens mais aussi prendre le recul nécessaire pour donner une information fiable, et vérifiable.

A ce sujet, n'hésitez pas à solliciter directement les services ou les élus pour obtenir une information ou une précision quelconque. Nous sommes à votre disposition.

C'est cela aussi le Service Public.

PROJET EN COURS...

La commission travaille actuellement sur un projet de mise en place d'une dizaine de panneaux d'informations interactifs dans le village.

De quoi réaliser en toute indépendance une belle balade et en savoir plus sur le patrimoine, l'histoire, la géographie... de Toulaud.

Le site internet www.toulaud.fr a connu sur les 11 premiers mois de l'année une fréquentation jamais atteinte. Une moyenne de 1.681 visites/mois (contre 1.300 sur la même période de 2019), avec un pic à 2.826 visites en mai, au plus fort de la crise sanitaire et des incertitudes sur la reprise des activités professionnelles, scolaires sportives, la distribution des masques... Ce moyen de communication, mis à jour quotidiennement si l'actualité le nécessite, vous l'avez apprivoisé et nous continuerons à le faire vivre. Outre sa réactivité appréciable, il est aussi, plus globalement, le reflet de la vie locale et de notre actualité touloudaine. C'est notre priorité.

La newsletter, envoyée par mail aux abonnés, a été utilisée à 6 reprises cette année. Vous êtes actuellement 242 foyers inscrits (contre 191 l'an dernier) sur les 650 environ que compte la commune. Peut mieux faire...

Autre moyen de communication important que vous sous-utilisez : l'application Centoweb. Téléchargeable sur votre mobile, elle vous permet certes de retrouver les informations disponibles sur le panneau lumineux situé au carrefour des écoles, mais surtout de recevoir sur votre téléphone, par un système de notifications, toutes informations urgentes ou importantes : alertes "Météo", coupures de courant, routes coupées, fermetures exceptionnelles...

Enfin, en moins de 6 mois, 3 bulletins "papier" ont été rédigés par les nouveaux membres de la commission "Information communication" et vous ont été livrés en porte à porte comme à notre habitude par l'ensemble des conseillers municipaux. Qu'ils en soient ici remerciés.

Une belle façon de rester au contact de nos concitoyens et de découvrir ou redécouvrir, au fil des tournées préorganisées, notre immense et riche territoire Touloudain.

MODE D'EMPLOI

LE SITE INTERNET

www.toulaud.fr

LA NEWSLETTER

Elle vous est adressée par e-mail à fréquence variable. Vous devez impérativement être abonné. Si vous ne l'êtes pas, rendez-vous en bas de la page d'accueil du site internet pour vous inscrire.

L'APPLICATION MOBILE CENTOWEB

Il vous faut télécharger l'application "Centoweb" (disponible pour Android et Apple), rechercher "Toulaud", valider votre choix et mettre ce panneau dans les favoris de l'application.



Au service de l'Agriculteur et du Jardinier

Avenue victor Tassini - 07130 SAINT PÉRAY

Tel : 04 75 40 31 07

COMPOSTER C'EST BRANCHÉ

LE SYTRAD PROPOSE AUX HABITANTS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE RHÔNE CRUSSOL
DES COMPOSTEURS À PRIX PRÉFÉRENTIEL

PRIX
DE VENTE
30 €

MATIÈRE : Plastique recyclé

VOLUME : 345 L

COULEUR : Vert

DIMENSIONS : 79 cm / 79 cm / 87,5 cm

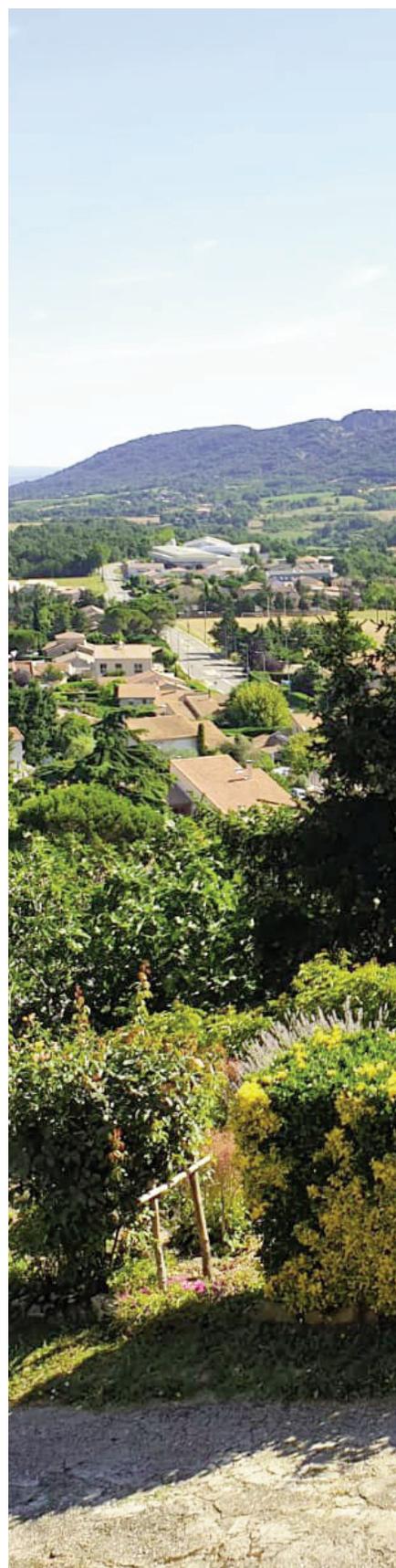
**RÉSERVEZ VITE
VOTRE COMPOSTEUR !**

☎ 04 75 41 99 20

✉ dechets@rhone-crussol.fr

(Limité à un composteur par foyer)

Communauté de Communes Rhône Crussol
Service «Déchets» - 1278 rue Henri Dunant - 07500 GUILHERAND-GRANGES





Bienvenue aux Jardins Toulaudains

Plusieurs petits coins de Paradis existent sur notre commune. Mais connaissez-vous les jardins Toulaudains ?

Situés sur la zone des Ufernets, il existe des parcelles de terrain qui ont été patiemment enrichies par des passionnés, afin d'y cultiver du bio, du local et du délicieux pour les assiettes de ces jardiniers amateurs, ou non.

À l'heure où parfois « on » préfère entasser du papier toilette, eux recherchent des graines à semer sur leur petit lopin de terre pour y cultiver : courgettes, concombres, radis, potirons, haricots, tomates, aubergines, salades et toutes sortes de légumes cultivés dans le partage, la joie et la bonne humeur.

Quoi de mieux que de manger ce que l'on regarde pousser pendant la plus grande partie de l'année ?

Si cet espace privilégié vous tente,
sachez qu'il reste **deux parcelles de terre**
à louer, pour la nouvelle saison.
Renseignements à la mairie.



AFFAIRES SOCIALES

Écoute, altruisme accompagnement...

L'isolement et la solitude des personnes âgées sont plus présents en cette période de pandémie.

La commission des affaires sociales de Toulaud a donc mis en place des actions visant à se rapprocher des personnes vulnérables.

L'écoute, la compréhension et le soutien dont font preuve les membres de cette commission auprès de ces personnes, permettent de les accompagner vers différentes ressources dites financières de type dossier APA (Allocation Personnalisée d'Au-

tonomie), mais surtout d'être un appui important pour permettre l'indépendance.

Des contacts téléphoniques sont pris et des conversations amicales s'ensuivent. Des informations concernant la commune, ses habitants... sont données et ainsi la personne se sent concernée par la vie de notre commune. Les membres de la commission sont toujours à l'écoute. Ils entendent les attentes, les inquiétudes.

La fraternité, la solidarité, l'altruisme sont présents sous diffé-

rentes formes en fonction de la personnalité de chacun : faire des courses, accompagner une dame âgée à La Poste ou au laboratoire d'analyses médicales, confectionner un gâteau pour un anniversaire..., pour résumer, être présent pour eux. Ils font le lien.

Je tiens à remercier tous les membres de cette commission, pour leur disponibilité, leur réactivité et leur engagement.

Patricia Dumesnil

Fabrication de MASQUES

Pour combattre l'épidémie de Coronavirus, nous avons agi à notre niveau, dès le printemps. Durant cette première période délicate près de 700 masques en tissu ont été fabriqués par une équipe de bénévoles avec l'aide de Mélanie Miramond (couturière) et sont vendus au prix symbolique de 1€ au profit du CCAS, la mairie ayant pris à sa charge le prix des fournitures.

En novembre, nouvelle fabrication de 250 masques cette fois-ci. Principalement destinés aux enfants de l'école primaire.

Les bénévoles ont respecté les règles de distanciation et les travaux de façonnage se sont déroulés dans la joie et la bonne humeur.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet.



QUINZAINÉ SOLIDAIRE DU RELAIS ALIMENTAIRE

Comme toutes les années, la collecte du relais alimentaire (du 28/09/2020 au 09/10/2020) a remporté un vif succès au sein des écoles (maternelle et élémentaire).

Elle est de la plus haute importance pour permettre au Relais Alimentaire de Saint-Péray d'assumer sa mission d'aide auprès des personnes et familles les plus démunies, avec le soutien de la Banque Alimentaire.

En ce qui concerne Toulaud, les enfants des écoles ont fait preuve de beaucoup de générosité. 173 kg de denrées ont été remis cette année, soit 70 kg de plus qu'en 2019.

Un échange des plus intéressants a eu lieu entre les personnes du relais et les enfants au sein des classes de l'école primaire.

Merci aux enfants, aux familles et aux enseignants.



En raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19, de l'évolution incertaine de cette pandémie et des préconisations strictes de l'État, le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales), avec l'accord de la municipalité a décidé d'annuler le repas des aînés pour le début de l'année 2021.

En contrepartie, un panier garni de produits du terroir sera offert et porté au domicile de nos aînés, dans le strict respect des mesures barrières.

Les personnes âgées de 70 ans et plus qui souhaitent recevoir ce colis doivent s'inscrire en mairie avant le 31 décembre 2020.

Coupon-Réponse

A découper et à adresser à la mairie avant le 31/12/2020

Nom de Madame :

Prénom :

Date de Naissance :/...../.....

Nom de Monsieur :

Prénom :

Date de Naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Téléphone :/...../...../...../.....

Je (nous) désire (désirons) recevoir le panier garni de produits du terroir offert par le CCAS de la Commune de Toulaud. Ce colis sera porté à domicile par les membres du CCAS au mois de Janvier 2021.

Signature




COMTE
TRAVAUX PUBLICS

Terrassement - Assainissement - Démolition - V.R.D
 Tél: **04 75 58 31 18** / Fax: **04 75 58 63 03**
 E-mail: comte.tp@wanadoo.fr

Z.A La Chalaye - **07440 Alboussière**



CRUSSOL
PLOMB'ELEC ENERGIE



INSTALLATION-VENTE-SAV
 ELECTRICITE-SANITAIRE
 CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES
 POELES BOIS/GRANULÉS

80 ROUTE DE VALENCE
 07440 ALBOUSSIERE
 Téléphone : 04.75.80.09.11
 Mail : crussolplomberie@orange.fr



C.M.C.L .

RENDEZ-VOUS EN 2021

*Une équipe impatiente
de vous retrouver*



Le CMCL, Comité Municipal Culture et Loisirs de Touloud, association municipale composée d'élus et de bénévoles, s'est agrandi en 2020 avec l'arrivée de 4 nouvelles conseillères municipales.

Nous organisons chaque année diverses manifestations sur la commune (soirées à thème, nettoyage éco-citoyen, retraite aux flambeaux...)

2020, une année particulière

Nous avons tous été impactés par cette situation inédite et les manifestations prévues n'ont pas pu avoir lieu.

Malgré tout, le 12 septembre 2020, s'est déroulé notre deuxième nettoyage éco-citoyen avec une cinquantaine de personnes et il a permis de récolter 55 kilos de déchets. (Photo ci-contre).

Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble des participants, petits et grands, car cette matinée a permis une fois de plus de belles rencontres au-

tour de citoyens motivés et attentifs à leur environnement.

Que prépare-t-on pour 2021 ?

Toujours aussi motivés, voire plus que jamais, le 6 mars, une frénésie extraordinaire devrait s'emparer de notre petit village car la soirée rétrogaming est à nouveau programmée, toujours en collaboration avec l'association Gamestalgie.

Le 29 mai nous reprogrammons notre grande journée éco-citoyenne pendant laquelle nous vous proposerons des animations sur la réduction des dé-

chets (fabrication de beewrap, tawashi...). Une grande journée d'échanges pour prendre conscience que nous pouvons tous réduire notre impact sur la planète.

Le 14 juillet, le coq vierge reparadera dans le village pour notre retraite aux flambeaux.

Le 20 novembre, une soirée détente vous sera proposée, actuellement encore en réflexion (soirée conte, théâtre ou cinéma).

En attendant de nous retrouver, prenez soin de vous.

Rendez-vous en 2021



Adolescents

UN CONCOURS POUR... DES PROJETS

Le CMCL (Comité Municipal Culture et Loisirs) et le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) de la commune de TOULAUD organisent un concours pour les adolescents dit de "présentation de projet" « Ado ! Booste ton village ». Celui-ci se déroulera du 1^{er} février au 31 juillet 2021.

Ce concours a pour but de prendre en compte les besoins, suggestions et envie des adolescents dans nos travaux et projets communaux, et ce, en fonction du budget communal, du nombre d'habitants concernés et de son infrastructure. Les projets retenus seront réalisables de 2022 à 2025.

La participation est ouverte à chaque adolescent ou groupe d'adolescents de notre commune de 11 à 18 ans.

Pour les mineurs, la participation se fait sous l'entière responsabilité du(des) représentant(s) légal(aux) justifiant de l'autorité de l'adolescent, qui a(ont) accepté d'être garant(s) du respect par les participants, de l'ensemble des dispositions présentes.

Une fiche d'information sur chaque participant devra être remplie, avec le **nom du groupe**, le **prénom** et le **nom**, date de naissance, adresse et adresse mail.

Cette fiche sera mise en ligne sur www.toulaud.fr, onglet "Mairie", rubrique "CCAS".

Pour concourir, le participant doit présenter un projet détaillé (sur un maximum de 2 pages format A4 ou d'une présentation virtuelle), accompagné, s'il y a lieu, de croquis, plans, maquettes. Le projet devra prévoir un chiffrage financier.

Un support logistique pour accompagner l'étude du projet sera fourni sous l'égide d'un élu de la commune de Toulaud et d'un membre du CMCL ou CCAS, appelés Parrains.

Planning

- 31 janvier 2021: date limite de dépôt des inscriptions,
- Février 2021: étude des dossiers par 1 membre du CCAS et 1 membre du CMCL,
- Début mars: pour chaque projet, premier entretien avec les parrains,
- Fin avril, deuxième entretien éventuellement avec les parrains,
- Fin mai, dernier entretien pour finaliser le dossier,
- 31 juillet 2021, dépôt définitif des dossiers.

Les propositions peuvent être des projets visant plusieurs domaines : le sport, l'urbanisme, la culture, les loisirs, le civisme, la sécurité... (Tous projets de type gymnase ou piscine seront exclus).

La délibération du Jury aura lieu entre le 1^{er} août et le 30 septembre 2021. **Les gagnants seront annoncés début octobre 2021** sur le site Internet de la Mairie. Un e-mail leur sera adressé.

Les 3 premiers projets réalisables seront récompensés comme indiqué ci-dessous :

- 1^{er} Prix : 500 Euros – Le gagnant du 1^{er} prix, avec la participation des élus de la commune, participera à la réalisation de son propre projet.
- 2^{ème} Prix : 250 Euros
- 3^{ème} Prix : 100 Euros

Si le 1^{er} prix est du type investissement, après réalisation, la commune de Toulaud apposera sur la construction une plaque avec le nom du ou des gagnants.

Un lot de consolation sera distribué à tous les participants.

La consultation du règlement est disponible sur le site Internet de la mairie onglet CCAS.

+ d'infos : ccas@toulaud.fr

“Les vers à soi” : UNE BIBLIOTHÈQUE QUI SE RÉINVENTE

PARCE QUE LA CULTURE EST ESSENTIELLE, LA BIBLIOTHÈQUE LES VERS À SOI S'ADAPTE POUR VOUS PERMETTRE, EN CES TEMPS TROUBLÉS, DE CONTINUER À RÊVER, VOUS ÉVADER ET VOUS DIVERTIR PAR LA LECTURE, LA MUSIQUE, LE CINÉMA...

Ainsi, le service « **commandez et emportez** », mis en place au printemps et à l'automne, vous permet de choisir, réserver et retirer de nombreux documents : livres, magazines, CD.

C'est d'autant plus facile, que **le catalogue en ligne de la bibliothèque** est à portée de clic sur le site de la mairie ! Mais rassurez-vous, la réservation reste possible par mail ou par téléphone.

De plus, **le service de portage de documents à domicile** est plus que jamais actif. Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer pour des raisons liées à l'âge, à une mobilité réduite ou bien aux mesures sanitaires, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'équipe.

Pour accéder à ces ressources, il vous suffit de vous abonner : 12€/an pour les adultes et gratuit pour les moins de 18 ans. La carte unique à l'ensemble des bibliothèques et médiathèques de la Communauté de Communes Rhône Crussol vous permet de profiter d'une large offre de services.

Et pour que la culture continue de faire partie de notre quotidien, le Département rend **accessible à tous les ardéchois, gratuitement, les contenus numériques disponibles sur le site de la bibliothèque départementale de l'Ardèche** lecture.ardèche.fr.

Cette offre vous permet, de chez vous, de télécharger les derniers romans, de consulter la presse (Cafeyn), d'écouter de la musique (MusicMe, Philharmonie de Paris, webradios) et de regarder le meilleur du film documentaire d'auteur (Ténk).

Véritable espace culturel, la bibliothèque propose des animations gratuites pour tous les publics et tous les âges.

Si certaines actions ont pu être réalisées en 2020 :

- * Et patati et patata... : cinéma pour les tout-petits en janvier et octobre, atelier créatif autour des masques en février
- * Kirghizistan : récit de voyage de Patrick Echeberria en janvier
- * Ciné/Rencontre autour de la biologie de synthèse avec le scientifique Yves Gimbert dans le cadre de la Fête de la Science en septembre.

Des rendez-vous ont été annulés en raison de la crise sanitaire et d'autres reportés, nous l'espérons, au 1er semestre 2021 :

- * Auteurs Touloudains en dédicaces : Patricia Crouzet à l'occasion de la parution du tome 2 du Voyage de Piloumi "Sur les traces du peuple des fondateurs" et John Renmann pour une nouvelle enquête des Gwada Cops "Domino".

- * Temps forts autour de l'artiste Yankel :

- Projection "Le manège de Yankel" et débat avec le réalisateur Christian Tran, dans le cadre "Sur les sentiers du doc", organisé par la Bibliothèque Départementale de l'Ardèche et Ardèche Images. Cette action s'inscrit dans le cadre du Mois du film documentaire.

- Exposition photographique Yankel intime de Matthieu Dupont.

Toutes les informations sur le fonctionnement de la bibliothèque pendant la crise sanitaire sont disponibles sur le site de la mairie www.toulaud.fr.

Jours et heures d'ouverture

Lundi :	16h30 - 18h00*
Mardi :	16h30 - 19h00
Mercredi :	9h30 - 11h00 et 16h00 - 18h00*
Vendredi :	16h30 - 19h00
Samedi :	10h00 - 12h00

* fermée pendant les vacances scolaires

Bibliothèque Les vers à soi

100 rue des mûriers

07130 Toulaud

09 77 48 86 00

biblio@toulaud.fr



ALINE CETTIER - THIERRY WETTEL

Architectes DPLG



**PROJETS NEUFS
RENOVATION
& INTERIEUR**

5 route de Lyon
07 300 Saint Jean de Muzols
Tél.: 04 75 07 56 76
architectes@ac-tw.fr
www.architectes.org/cettierwettel

EURL Thierry DOYAT

**Maçonnerie générale, rénovation,
charpente, couverture,
piscine et béton désactivé,
VRD, etc...**



**06 95 13 12 64 - 04 75 40 33 87
eurlthierrydoyat@free.fr - eurlthierrydoyat.com**

Les Prés du Mouchet - 07130 TOULAUD

VivaBat Rénovation

*Menuiseries Alu, Bois et PVC
intérieures, extérieures et charpentes
Etudes techniques - Devis gratuits*

**Mail : vivabat@hotmail.fr
http://www.menuiserie-alboussiere.fr**

☎ 04 75 40 66 60 ☎ 06 72 48 61 12



Soutien aux associations : LA MUNICIPALITÉ RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT

Dans le cadre de la vie associative touloudaine 2020, plusieurs évènements marquants ont dû être annulés, compte tenu de la situation sanitaire du pays.

Malgré tout, le forum des associations a pu se dérouler le vendredi 4 septembre 2020 à la salle polyvalente, en extérieur et dans l'espoir d'une nouvelle saison plus clémente...

A la suite du premier confinement, les activités ont pu reprendre en ce début de saison 2020/2021 avec un protocole sanitaire strict ainsi que l'obligation pour chaque association de nommer un référent COVID. Afin d'aider ce redémarrage après une année financièrement compliquée pour certaines, la municipalité a reconduit et versé les subventions dès la fin août.

Comme à son habitude, la municipalité avait convié les associations touloudaines à une réunion de concertation le lundi 2 novembre afin d'échanger sur les moyens à mettre en place pour favoriser l'essor des activités. Cette réunion a malheureusement dû être reportée pour cause de confinement.

Pour autant, la municipalité continue à oeuvrer en faveur de la vie associative.

Christophe Delay a été nommé lors du dernier conseil "conseiller municipal délégué" en charge du sport.

Afin de répondre à une demande récurrente de nos associations, un réagencement du local des services techniques permettra à terme de proposer à ces dernières, un lieu de stockage de leur matériel.

Enfin, la mise en service de nouvelles installations et salles à "la cure" et surtout au "pôle sportif" amènera d'autres propositions pour la tenue d'activités ou de réunions.

La municipalité s'efforce de répondre présente aux sollicitations des associations et fait son maximum pour être représentée dans les assemblées générales ou manifestations.

Cet engagement ne saurait faiblir en cette période délicate et reflète l'engagement de la municipalité à soutenir l'action sportive, culturelle, solidaire et sociale de chacune d'entre elles.



De nouvelles possibilités s'ouvriront aux associations dans les prochaines semaines au pôle sportif (Photo de gauche) et à La Cure (Photo de droite)

Les associatio

Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A)	<p>Activité : Chasse Responsable : Sandrine VEROT</p>	06 77 14 27 44 acca.toulaud07@gmail.com
AIR de ZIK	<p>Activité : concerts, spectacles Responsable : Hugo VIDAL</p>	07 81 66 09 12 airdezik@gmail.com
Association Sportive Boulistes (A.S.B.)	<p>Activité : Boule Lyonnaise Responsable : Didier GAULTIER</p>	06 50 64 78 77 gauchierentretien@gmail.com
Association syndicale agricole (A.S.A)	<p>Activité : Irrigation agricole Responsable : Philippe LEORAT</p>	04 75 60 88 99 ou 06 70 10 96 83 fialeorat@gmail.com
Association Toulaudaine de Parents d'Elèves (A.T.P.E)	<p>Activité : Parents d'élèves Responsable : Alexée PEMEANT</p>	04 75 40 63 02 alexepemeant07@gmail.com
ALLIANCE JUDO 4 VALLEES	<p>Activité : Judo - Eveil Judo Responsable : Edouard DELL'ERBA</p>	06 40 52 01 76 dellerbaed@hotmail.com info@alliancejudo4vallees.fr
AMICALE LAÏQUE	<p>Activité : Animations au profit des écoles Responsable : Jérémy VISTICOT</p>	06 85 24 17 19 amicalelaquetoulaud@gmail.com
ASSOCIATION LES TOULAUDAINES	<p>Activité : Zumba, Gym douce, Yoga, Dessin, Peinture, Tricot, club de lecture Responsable : Brigitte OGNIBENE</p>	06 10 94 00 05 associationsdestoulaudaines07@gmail.com
BASSIN DE CRUSSOL RUGBY	<p>Activité : Rugby Responsable : François ALIBERT & Jacques LEMENICIER</p>	06 88 55 53 05 toulaudsport@gmail.com & bassindecrossolrugby@gmail.com
BIBLIOTHEQUE "LES VERS A SOI"	<p>Activité : Prêt de livres et animations Responsable : Sybille SANCHEZ</p>	09 77 48 86 00 04 75 83 63 12 biblio@toulaud.fr
CIRQU'ENVIE	<p>Activité : initiation au cirque Responsable : Juliette UNGAUER</p>	06 22 57 67 17 jungauer@yahoo.fr
CLUB DU BON ACCUEIL	<p>Activité : Cartes, Pétanque, Jeux société Responsable : Georgette ROCHE</p>	04 75 40 33 44 jean.delhomme@orange.fr roche.jeannine07@gmail.com
COMITE DE JUMELAGE	<p>Activité : Echange avec Monsano (Italie) Responsable : Michel LETANG</p>	06 80 08 59 31 michel.letang@wanadoo.fr

ns toulaudaines

COMITE MUNICIPAL CULTURE ET LOISIRS (C.M.C.L)	<p>Activité : Animations culturelles et de loisirs Responsable : Nathalie AUBERT</p>	04 75 40 52 66 06.23.91.27.66 cmcl@toulaud.fr
COMITE TIERS MONDE <i>Madagascar</i>	<p>Activité : Solidarité Responsable : André MONCHAUX</p>	04 75 60 96 28 mireille.monchoux07@orange.fr
CULTUELLE CATHOLIQUE	<p>Activité : - Responsable : Pierre BENINSTANT</p>	04 75 44 04 05
CULTUELLE PROTESTANTE	<p>Activité : - Responsable : Patricia CHAMPELOVIER</p>	04 26 52 44 92
CULTURE et Cie	<p>Activité : Théâtre d'improvisation Responsable : Rachel NODIN</p>	06 51 50 59 07
ENTRAIDE ET ABRI	<p>Activité : hébergement Président : Max RISSOAN</p>	04 75 40 32 88 09 66 81 80 96 entraideabri@entraideabri.org
FEDERATION DES EXPLOITANTS AGRICOLES	<p>Activité : Syndicat agricole Responsable : André MALLET</p>	04 75 25 04 83 06 86 97 21 84
LES AMIS DE TOULAUD	<p>Activité : Organisation de festivités Responsable : Isabelle DE OLIVERA REIS</p>	06 85 96 13 64 06 88 96 15 81 amisdetoulaud@gmail.com
TENNIS CLUB	<p>Activité : Adultes / enfants Responsable : Anthony JAVELAS</p>	06 81 52 07 76 tennisclubtoulaud@gmail.com
TOULAUD TRAIL	<p>Activité : Course à pied Responsable : M. Benoît CERANTOLA</p>	06 20 33 37 35 toulaudtrail@gmail.com
TOULAUD'RANDO	<p>Activité : Randonnée Responsable : Marcel TALAND</p>	06 01 05 54 19 marcel.taland@sfr.fr christine-t@hotmail.fr
TOULAUD TENNIS DE TABLE	<p>Activité : Tennis de table Responsable : Raphaël VOSSEY</p>	06 82 80 73 94 r.vossey@orange.fr
UNION FEDERALE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CANTON	<p>Activité : Préservation du devoir de mémoire pour les générations futures Responsable : Gaston PELISSIER</p>	04 75 40 31 92



Toutes Assurances - Placements

M^r Yvan CELLIER
M^{me} Sylvie BRUNEL

667 Avenue de Gross Umstadt
 07130 Saint-Péray
 Tél : **04 75 40 45 99** - Fax : 04 75 80 00 19

TAXI
David SANSORNY
 SAINT-PÉRAY
06 14 380 378
 Transport de particuliers et professionnels

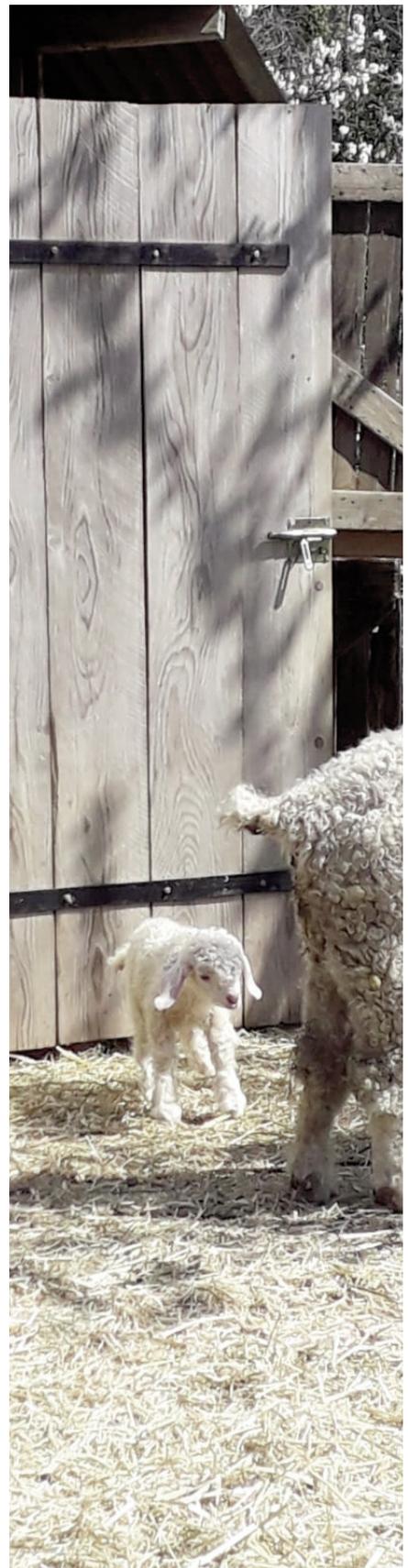
Location de Matériels et toute la **Motoculture de plaisance**

Concessionnaire :
ISEKI **Husqvarna**
S.A.V. BRIGGS et STRATTON
 Groupes électrogènes **SDMO**

LOCATION - VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN

BRICO LOCATION SERVICES
 670, rue Jean Moulin 07500 GUILHERAND-GRANGES

Tél. 04.75.80.00.28
 du Lundi au Samedi - www.bls07.com



Périscolaire : CANTINE, GARDERIE, ALSH

La période que nous traversons est difficile et exige une flexibilité et une adaptation permanente de la part de notre personnel, que nous tenons à remercier, mais également de la part de chaque parent.

Nous sommes conscients des contraintes que chacun d'entre-eux peut rencontrer et notamment pour les réservations en ligne (cantine et garderie) sur notre logiciel ICAP.

Nous étudions actuellement la possibilité de basculer sur une réservation à 3 jours et non plus à 5 jours, afin d'améliorer notre service aux familles.

En cas de contestations ou de remarques, nous invitons les parents à se rapprocher de la mairie en envoyant un courriel (mairie@touloud.fr) qui sera relayé à l'adjointe aux affaires scolaires.

Cantine

Pour cette rentrée 2020 un peu particulière, la cantine accueille environ une centaine d'élèves chaque jour. Ce chiffre reste constant par rapport à l'an passé.

Les enfants sont accueillis selon les règles en vigueur et dans la mesure des possibilités qu'offrent les locaux en 2 services :

les maternelles et les CP pour le premier, les autres classes pour le second.

Après un lavage des mains et le retrait du masque (pour les enfants en élémentaire), les élèves s'installent à la table correspondant à leur classe.

Nous constatons que depuis que la société Sodexo fournit les repas, les enfants sont plutôt satisfaits et le suivi quotidien permet de réadapter les menus ou certains plats qui ne conviendraient pas au plus grand nombre.

Les menus de la semaine sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la commune.

Garderie

Les enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h.

Les mercredis, l'accueil se fait de 7h30 ou 8h30 à 12h00.

Toutes les inscriptions se font en ligne via le Portail Famille.

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) :

Pour ce qui est du centre de loisirs, il a été possible de le rouvrir durant la période estivale. Et malgré les réglementations de la crise sanitaire en vigueur, les enfants ont été très nombreux et satisfaits du programme proposé par l'équipe encadrante.

En effet, balades et découvertes des environs de notre village étaient au rendez-vous. Ils ont pu, entre autres, s'initier au travail de la laine des chèvres angora de Patricia.



ÉDUCATION

École Maternelle

“PIERRE ESCOFFIER”

Une année coupée en deux

La première partie de l'année a été rythmée par le projet initié sur la découverte d'autres cultures à travers les arts et la littérature enfantine. Les enfants ont bénéficié de l'intervention de M. Carton pour un cycle d'initiation au basket et ont assisté au concert de Jean René qui s'est déplacé à l'école.

À partir de mars, les projets ont été stoppés et les enseignantes ont mis en place un travail à distance même pour les plus petits. Les parents ont dû prendre le relais étayés par les conseils des maîtresses.

Le retour à l'école en mai, d'abord en petits groupes, a été très appréciable pour la majorité des enfants qui avaient besoin de retrouver un contexte scolaire et collectif. Ce retour a nécessité beaucoup de travail et une grande collaboration école/municipalité tant cette situation était inédite pour l'ensemble des acteurs.

L'année n'a pu être conclue par la finalisation des projets, laissant les enfants et les enseignants dans un sentiment « d'inachevé », surtout pour les plus grands qui quittaient la maternelle.

Année scolaire 2020/2021

Cette rentrée scolaire s'est déroulée sans encombre, malgré le contexte national.

Moins nombreux cette année, les 49 élèves sont répartis dans les 2 classes de l'école. Mme Sandrine Ferreira a 25 élèves dans sa classe de PS/MS tandis que Mme Anne-Lise Ferrer accueille 24 MS/GS. Mmes Claudine Juge et Rosa Da Silva, ATSEM, secondent toujours efficacement les enseignantes auprès des enfants.

Le protocole sanitaire, moins lourd qu'en élémentaire, impose le masque pour les adultes uniquement et modifie quelque peu l'organisation pédagogique afin que les 2 classes se croisent le moins possible.

Au programme de l'année à venir :

Ce sera immersion dans le monde des contes traditionnels. Afin de développer cette culture littéraire, les enfants vont travailler dans le domaine de la langue orale et écrite et des arts visuels.

Si le protocole le permet, un projet sera mené avec une marionnettiste. Ces mascottes ainsi créées serviront de support à la création d'autres histoires au sein des classes.

Les sorties scolaires et autres projets inter-classes sont pour l'instant mis en suspens.

Les enseignantes tiennent à remercier l'Amicale Laïque et la municipalité pour leurs aides financières soutenant les projets. Les parents d'élèves sont aussi remerciés pour leur investissement.



Le jardin a été aménagé avec de nouveaux bacs potagers.

Les enfants ont pu se régaler des fruits rouges et vont pouvoir effectuer de nouvelles plantations !



École élémentaire

“LES QUATRE VENTS”

Une fin d'année scolaire 2019/2020 perturbée

La fin de l'année scolaire 2019/2020 s'est déroulée dans des conditions particulières : la COVID 19, bien présente sur le territoire, et son protocole sanitaire, appliqué dans les écoles.

Malheureusement, les projets de cette année scolaire se sont arrêtés au 12 mars 2020 ! Avant cette date, les CP et les CE1 ont pu se rendre au musée de Valence : visite et atelier sur le thème de « La terre est bleue comme une orange ». A partir d'un alphabet en couleurs, les enfants créent une composition en reconsidérant les couleurs qu'on associe aux mots ou aux éléments d'un paysage.

Les CM2 ont pu finir leur cycle piscine et passer le « savoir nager » les CP et les CE1 ont eu moins de chance.

Tous nos autres projets ont été annulés : mise en place de divers élevages, séjour vélo pour les CM1/CM2, cinéma, théâtre...

La rentrée 2020

Elle s'est déroulée dans des conditions similaires à la sortie en juillet. La COVID et son protocole toujours présents et les gestes barrières toujours d'actualité.

La création d'un cinquième poste d'enseignant a été la bienvenue. Cette ouverture nous a permis d'alléger le nombre d'élèves par classe, élément non négligeable en cette période de pandémie. (114 élèves cette année). Mme Marchand Florence a été nommée sur ce poste.

La répartition est la suivante :

- * CP : M. Jean-Philippe Font
- * CE1 : Mme Sabine Delhomme
- * CE2 : Mme Florence Marchand
- * CM1/CP : Mme Anne-Sophie Le Leuch
- * CM2 : Mme Cécile Camberabero Cuscusa (directrice) et Mme Marielle Dubois (les lundis : jour de décharge de direction)



La 5^{ème} classe, au 1^{er} étage a accueilli pour la première fois des élèves en cette rentrée 2020

La rentrée de novembre

Elle s'est effectuée dans un contexte d'urgence sanitaire au niveau national et un renforcement du protocole sanitaire dans les écoles ; entre autres le port du masque pour les élèves à partir du CP.

Malgré le climat d'incertitude de la rentrée 2020/2021, nous avons plusieurs projets pour l'année : piscine pour tous les élèves ; intervention d'une auteure-illustratrice ; séjour neige – raquettes en janvier pour les classes du CP, CE1 et CE2 ; séjour vélo pour les classes du CM1/CP et CM2 en juin ; piscine, théâtre, cinéma, visites..., divers élevages... Mais tout cela sans savoir ce qui sera autorisé. À ce jour, seules les séances de piscine sont maintenues ainsi que l'intervention de l'auteure-illustratrice.

Côté musique, les élèves du CP ont assisté, en septembre, à un « concert de poche » avec Jonathan Fournel, pianiste concertiste et Estelle Salomon, comédienne.

Nous gardons notre motivation et nous espérons que l'année 2021 sera moins contraignante pour tous !

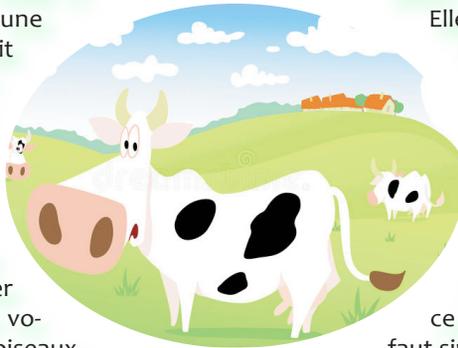
Nous remercions l'Amicale Laïque, la Mairie et les parents pour le financement de tous ces projets !

L'équipe enseignante

POUR LES PLUS JEUNES :-))

Si le monde m'était conté

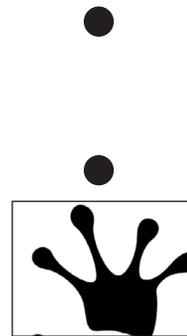
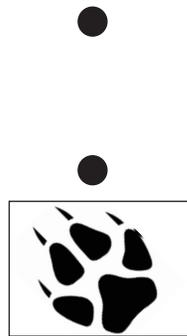
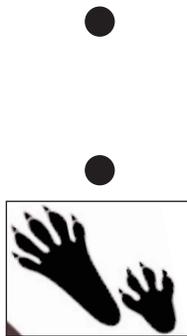
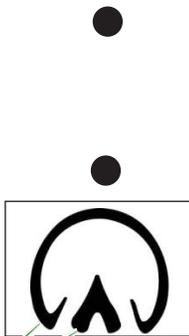
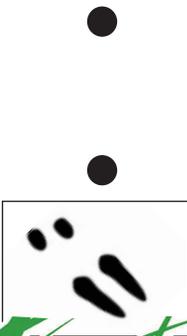
Dans un pré haut perché vivait Citroseille. Citroseille était une vache multicolore qui avait de drôles de goûts alimentaires mais ce n'est pas ce qui la différençait le plus de ses consœurs. C'était avant tout une grande rêveuse qui attendait patiemment que la nuit tombe pour pouvoir admirer les étoiles. Elle s'imaginait voler dans le ciel comme les oiseaux, voyageant au grès du vent. Quand la nuit tombait enfin, elle regardait le ciel, cherchant les constellations dont elle avait entendu parler. Elle savait que deux ourses avaient réussi à en avoir une à leur nom et elle se demandait comment il



fallait faire pour avoir la sienne. Un soir où la lune était pleine et le ciel dégagé, il se passa quelque chose d'étrange. Les étoiles avaient changé de place et c'est alors qu'elle la vit. Ses pensées avaient été si bien formulées que, sous ses yeux ébahis, se dessinait dans le ciel une constellation qui lui ressemblait beaucoup. Elle était contente et ne cessa de la regarder. Au petit matin, elle était joyeuse et raconta cette drôle d'expérience aux autres vaches du pré. C'est alors que la plus vieille de toutes vint près d'elle et dit : « Citroseille, tant que la nuit sera noire et les étoiles brillantes alors tout ce que tu voudras se réalisera. Il faut simplement croire en soi ! »

Depuis ce jour, quand la lune est pleine et que les étoiles scintillent alors la constellation Citroseille, se dresse devant les yeux émerveillés. Pour la contempler, il suffit d'avoir un peu d'imagination.

À QUI APPARTIENNENT SES EMPREINTES

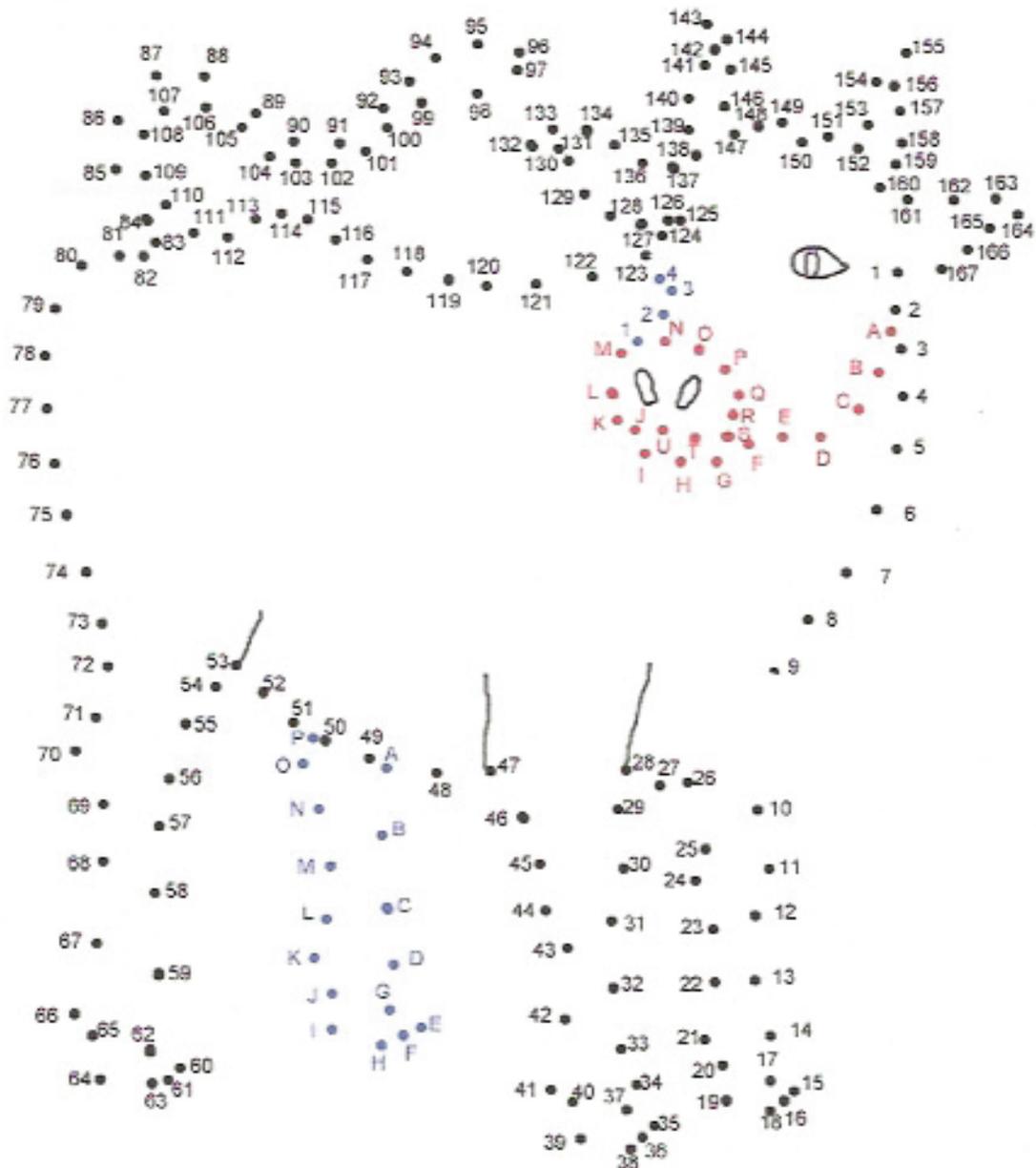


Réponses

- Grenouille : 5
- Ecureuil : 3
- Renard : 4
- Lievre : 1
- Cheval : 2

PETIT JEU POUR APPRENDRE À COMPTER

- ▶ Relie les points de 1 à 167, puis de 167 à 1 ; ainsi que le point 9 au point 26 ;
- ▶ Poursuit en reliant les points rouges de A à U puis de U à J ;
- ▶ Ensuite relie les points bleus 1, 2, 3, 4 ainsi que le 4 bleu au 123 noir ; et de A bleu à P bleu
- ▶ Colorie ton œuvre aux couleurs de ton choix.



Intermarché **SOYONS**

HYPER PONT DES LÔNES



Votre magasin vous accueille
du **lundi** au **samedi** de **8h30 à 20h**
& **LE DIMANCHE DE 8H30 À 13H !**

OPTEZ POUR LE DRIVE

Vos courses directement dans le coffre.

- 1** JE COMMANDE MES COURSES
SUR INTERMARCHÉ.COM
- 2** JE PAIE EN LIGNE ET JE VALIDE
MON CRÉNEAU HORAIRE
- 3** ET C'EST DANS MON COFFRE
EN 5 MINUTES

Retrouvez-nous sur www.intermarche.com

Application disponible



LIVRAISON À DOMICILE



SOYONS

PONT DES LÔNES

Z.C. Les Freydières
Tél. 04 75 40 86 85

Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 20h non-stop



Intermarché

HYPER

ITM Alimentaire International - SIREN 341 192 227 - RCS PARIS 301 161 170 - SAS au capital de 149 184 € - Annonneur : SAS NOIRAM - Entreprise Indépendante - RCS AUBENAS B 384 987 426 - Photos non contractuelles - Suggestions de présentation - Sous réserve d'erreurs typographiques - Conception par www.france-impression.com à Gap - 38087⁰¹

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE DEPUIS 50 ANS

PAROLES D'ADOS

Concours de projets

Tu as entre 11 et 18 ans et tu habites à Toulaud.

Tu as une idée de projet que tu voudrais voir se réaliser sur la commune (dans la limite du raisonnable : pas de piscine, gymnase, ...). Cela peut être culturel, sportif, évènementiel, civique...

Il te suffit de remplir un dossier seul ou avec des amis et de le déposer à la mairie. Un élu pourra t'aider ensuite à monter le dossier complet avec description et chiffrage de ton idée.

Un jury départagera le projet gagnant qui se verra réalisé par la commune. Pour les 2^{èmes} et 3^{èmes} places, il y aura une récompense et un lot de consolation pour tous les autres participants.

Si tu veux plus d'informations et télécharger le dossier, tu peux aller sur www.toulaud.fr onglet « CCAS »

Gâteau choco moelleux

125 g chocolat noir
130 g beurre
4 œufs
130 g sucre en poudre
65 g farine
¼ sachet de levure (2g)
3 c.à.s. crème liquide



Faire fondre le chocolat 1 min au micro-ondes pleine puissance.

Ajouter le beurre et remettre 1 min au micro-ondes. Mélanger pour que la préparation soit lisse.

Battre les œufs avec le sucre. Ajouter la farine et la levure. Mélanger pour ne plus avoir de morceaux.

Ajouter le mélange chocolat-beurre puis la crème et touiller à nouveau.

Verser dans un moule en Pyrex ou du moins non métallique.

Cuire au micro-ondes 5 min à pleine puissance (4 min pour un gâteau coulant)

Petites infos

- La fibre arrivera le 1^{er} semestre 2021
- Aménagement de vestiaires au stade
- Aménagement d'une voie pour les vélos entre Toulaud et St Péray
- A 16 ans, pensez à vous faire recenser en mairie.

TOUL'HORIZON. DECEMBRE 2020



QUIZ / INTERCOMMUNALITÉ RHÔNE CRUSSOL

Connaissez-vous bien votre COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

1 – Quelle est la date de création de la CCRC ?

- 2003 2004 2005

2 – De combien de communes est-elle composée ?

- 12 13 14

3 – Combien d'élus touloudains représentent la commune au sein du conseil communautaire de la CCRC ?

- 2 3 4

4 – De combien d'habitants est-elle composée ?

- entre 20.000 et 24.999 habitants entre 25.000 et 29.999 habitants
 entre 30.000 et 35.000 habitants plus de 35.000 habitants

5 – Qui n'a jamais siégé en tant que président de la CCRC ?

- Henri-Jean ARNAUD Bernard BERGER
 Jacques DUBAY Mathieu DARNAUD

6 - Combien de déchetteries possède-t-elle sur son territoire ?

- 3 4 5



7 - Son territoire a une superficie comprise entre ?

- 140 à 180 km² 181 à 220 km²
 221 à 260 km²





QUIZ / INTERCOMMUNALITÉ RHÔNE CRUSSOL

8 – Chassez l'intrus : quelle est la compétence qui n'est pas du ressort de l'intercommunalité ?

- Développement économique Voirie
 Transports urbains Affaires scolaires
 Assainissement Collecte/traitement des déchets

9 – Quel est le nom de la voirie d'intérêt communautaire située sur la commune de Toulaud

- Route de Charmes Route des Freydières Route de Vernoux

10 – Les sentiers pédestres balisés sur la CCRC représentent ?

- 150 à 200 Kms 200 à 250 Kms
 250 à 300 Kms Plus de 300 Kms



11 – Quel est le nom du festival soutenu par Rhône Crussol et initié par la chanteuse en photo ?

- Crussol Festival Crussol Estival
 Crussol Eté festif Crussol En fête



12 – Dans quelle commune a été prise cette photo ?

- Soyons Chateaubourg Cornas
 Alboussière Champis Saint-Georges-les-Bains



RhôneCrussol
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Réponses en page 46




RCTOITURE
06 34 40 21 03
 rctoiture07@gmail.com
 www.rctoiture.com



Route de monsano - 07130 Toulaud


Alexandre SILHOL
06 43 93 36 97
 atp.multiservices@gmail.com

TRAVAUX PUBLICS

- TERRASSEMENT**
(réfection de cours, de chemin, dessouchage, pose de bordures, etc...)
- VRD**
(enterrement de réseaux, eau, électricité, télécom, etc...)
- ASSAINISSEMENT**
(pose et raccordement de fosse septique, micro station, puit perdu, mise aux normes, etc...)
- PISCINE**
(creusement, évacuation déblais, mise en forme du terrain, etc...)
- LIVRAISON MATERIAUX**
(sable, gravier, concassé, etc...)
- TOUS TRAVAUX**
(mini pelle, tracto pelle, etc...)
- PETITE MACONNERIE**
(mur de clôture, dalle de terrasse, etc...)


DEVIS GRATUIT
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

QUARTIER LE GRAND BOIS - 07130 TOULAUD

ÉTAT CIVIL

Naissances

BRUNEL Lina	22/01/2020
HOCQUET-BINET Margaux	27/04/2020
HERAUD Louison.....	21/05/2020
EXBRAYAT Alex	07/06/2020
ZACCARON Rita	28/06/2020
COLIN Nolan	16/07/2020
ROUBY DELARBRE Lou	23/07/2020
DURAND Mathéis.....	31/07/2020
DURAND Théoden.....	31/07/2020
DEBAUD DELARBRE Ambre	14/08/2020
HILAIRE Ezio	17/09/2020
CANIFET Liam	11/10/2020
BRISSON Sacha	10/11/2020

Mariage

CROUZET Danielle et VINCENT Guy	05/09/2020
---------------------------------------	------------

Décès

CHANTRE Monique née BERTRAND.....	13/03/2020
TATIN Maxime	10/04/2020
FEUILLERAT Max	12/04/2020
BOYADJIAN Marie	09/05/2020
SEIGNOBOSE Yves	03/06/2020
GOURNIER Marcel.....	24/08/2020
BRUGIÈRE Yvette née MONTAT.....	19/09/2020
MAZET Juliette née MAISONNEUVE	14/10/2020
VALLIER Pierre	23/10/2020
HOTOLÉAN Simone née DEGACHE.....	05/11/2020
MOULIN Bernard	11/11/2020
POËNTIS Viviane née DUMAY	29/11/2020

**PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE**



MES DÉMARCHES

à portée de clic !

**Pour ces deux formalités
vous devez dorénavant
obligatoirement vous rendre en
mairie de Guilhaud-Granges.
04 75 81 35 61**

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS Agence Nationale des Titres Sécurisés
- Je crée un compte où je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Recensement

Les jeunes filles ou garçons qui atteignent l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile au cours du mois de leur anniversaire. Venir en mairie avec le livret de famille des parents et la carte d'identité du mineur.

Certificat d'immatriculation

Je fais ma demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



Le secrétariat de mairie reste bien entendu à votre service pour tous renseignements et toute assistance dans vos démarches

Lundi /Mardi/Jeudi/Vendredi : 13h/16h30

Mercredi : 9h/12h & 13h/16h30

Samedi : 9h/12h

Permanence téléphonique 8h/12h - 13h/17h

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

04.75.60.49.52
mairie@toulaud.fr

SECRETARIAT

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 13h/16h30
Mardi : 13h/16h30
Mercredi : 9h/12h
Jeudi : 13h/16h30
Vendredi : 13h/16h30
Samedi : 9h/12h

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
 8h/12h - 13h/17h

PERMANENCES

MAIRE
Jeudi : 16h à 18h30

ADJOINTS
Sur rendez-vous

ÉLU D'ASTREINTE

* En cas d'urgence
 06 07 49 95 68

SCOLARITÉ**ÉCOLE MATERNELLE**

04.75.60.49.57
ecole.mat@toulaud.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

04.75.60.49.56
ecole.elem@toulaud.fr

CANTINE SCOLAIRE

04.75.60.49.55
www.portaifamille.fr

GARDERIE**CENTRE DE LOISIRS**

06.74.01.25.60
www.portaifamille.fr

DÉCHETS**ORDURES****MÉNAGÈRES****RAMASSAGE**

Mardi matin
Vendredi matin

DÉCHETTERIE

170 rue de la Traverse
 ZA LES UFERNETS
 07130 TOULAUD

Mardi 8h/12h
Jeudi 8h/12h
Samedi 8h/12h

**DÉCHETTERIES CCRC
ACCESSIBLES**

Guilhaud-Granges
Charmes-sur-Rhône
Alboussière

Jours et horaires
www.toulaud.fr
 (Rubrique "Services")

BIBLIOTHÈQUE

04.75.83.63.12
biblio@toulaud.fr

Lundi : 16h30/18h
Mardi : 16h30/19h
Mercredi : 9h30/11h
 16h/18h
Vendredi : 16h30/19h
Samedi : 10h/12h

VACANCES SCOLAIRES

Mardi : 16h30/19h
Vendredi : 16h30/19h
Samedi : 10h/12h

LA POSTE

04.75.40.33.35

Lundi : 13h30/16h30
Mardi : 8h30/11h30
Mercredi : 8h30/11h30
Jeudi : 8h30/11h30
Vendredi : 13h30/17h
Samedi : 8h30/12h

Centre Communal d'Actions Sociales : 04/75/60/49/52 - ccas@toulaud.fr

INFOS PRATIQUES

Salle Polyvalente

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE (sous réserve de modifications)

Renseignements et réservations au :

04 75 60 49 52

	Pour une journée 9h/9h		Du vendredi 12H00 au dimanche 9H00		Du samedi 9H00 au lundi 9H00		Du vendredi 12H00 au lundi 9H00	
	Demi-salle	Salle entière	Demi-salle	Salle entière	Demi-salle	Salle entière	Demi-salle	Salle entière
Particulier ou association de TOULAUD Euros	122,00	222,00	160,00	297,00	160,00	297,00	398,00	398,00
Extérieurs Euros	260,00	455,00	330,00	620,00	330,00	620,00	750,00	750,00

	caution	Arrhes	Bancs	Tables
Euros	450,00	50,00	1,50	3,00

Réveillon du 31 Décembre (La journée 9h/9h)

Particulier ou association de TOULAUD Euros	222,00
Extérieurs Euros	455,00

- Location " banc " : 1,50 €
 - Location " table " : 3,00 €
 - Nettoyage salle :
 50,00 € (1/2 salle)
 75,00 € (Salle entière)

QUIZ

Les réponses

Rhôn**e**Crussol
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1. **2005**
2. **13 communes**
Alboussière,
Boffres,
Champis,
Charmes-sur-Rhône,
Chateaubourg,
Cornas,
Guilherand-Granges,
Saint-Georges-les-Bains,
Saint-Péray,
Saint-Romain-de-Lerps,
Saint-Sylvestre,
Soyons,
Toulaud.
3. **2 élus** : Patrice Pommaret ;
Gaëlle Lejuez.
4. **entre 30.000 et 35.000 habitants**
34.289.
5. **Bernard BERGER.**
Henri-Jean Arnaud 2005/2014
Mathieu Darnaud 2014/2015
Jacques Dubay depuis 2015
6. **4**
Alboussière, Guilherand-Granges,
Charmes-sur-Rhône et Toulaud
7. **180 à 200 Km² (200km²)**
8. **Affaires scolaires**
9. **Route des Freydières**
10. **Plus de 300 kms**
Environ 360 Kms
11. **Crussol Festival**
Créé par la chanteuse Zaz
12. **Chateaubourg**

Toul**Horizon**

Magazine municipal
de la Mairie de Toulaud

Adresse :

85, rue du Moulin de l'Aure 07130 Toulaud

Responsable de la publication

Christophe Chantre

Réalisation :

Mairie de Toulaud (07130)

Comité de rédaction :

Nathalie Aubert, Stéphane Chantepy,
Patricia Dumesnil, Christian Romain,
Gaëlle Lejuez, Christophe Delay,
Corinne Da Silva Graça ,
Pierre-Sylvain Feraton, Patricia Cruzet,
David Monchal, Patrice Pommaret.

Maquette, mise en page :

Patrice Pommaret

Impression :

Impressions Modernes
(Guilherand-Granges)

Tirage : 900 exemplaires.

Distribution : Conseillers Municipaux.

Crédits photos :

Mairie de Toulaud, Bibliothèque municipale,
Christian Romain, Nathalie Aubert,
Christophe Chantre, Gaëlle Lejuez,
Jean-Noël Chantre, Patricia Dumesnil,
Patrice Pommaret, Christine Elmnadil,
Sylvain Pfeuty, Hélène Cerruto.

**Le Conseil Municipal remercie
tous les annonceurs publicitaires
pour leur participation**

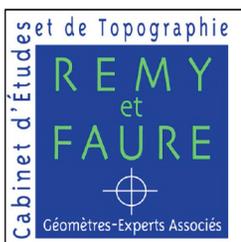
SCP REMY et FAURE Géomètres Experts DPLG

BUREAU DROME

20, Avenue de la Libération
26000 VALENCE

Tél: 04 75 43 46 18

remyfaure26@orange.fr



BUREAU ARDECHE

12, Cours de l'Esplanade
07000 PRIVAS

Tél: 04 75 64 37 03

remyfaure07@orange.fr

07500 GUILHERAND-GRANGES

Tél: 04 75 44 51 80



A TABLE AVEC M. JEAN ET SA FILLE !

DOS DE CABILLAUD RÔTI

MOUSSE ET CHIPS DE TOPINAMBOURS LENTILLES VERTES DU PUY CROQUANTES ET COINGS DE TOULAUD

Ingrédients :

Pour 4 personnes

- * 4 pavés de dos de cabillaud
- * 400 g de topinambours
- * 10 cl de crème fraîche épaisse
- * 1 coing
- * 100 g de lentilles
- * 1 verre de lait
- * Farine
- * Sel et poivre
- * 100 g de beurre
- * Un peu d'huile

- || Eplucher les topinambours avec un économètre, couper quelques tranches fines pour les chips, cuire le reste dans le lait pendant 20 minutes environ. Egoutter et mixer



- avec la crème, saler et poivrer. Faire frire les chips avec un peu d'huile.
- || Eplucher le coing, retirer les pépins, tailler quelques lamelles, et le reste en dés, cuire à la poêle avec 20 g de beurre 2 minutes de chaque côté.
- || Cuire les lentilles à l'eau 10 minutes, saler en fin de cuisson afin qu'elles restent

croquantes.

- || Saler, poivrer et fariner les pavés de cabillaud, cuire, avec le reste de beurre, à la poêle 5 minutes de chaque côté environ (selon l'épaisseur), couvrir et laisser reposer.
- || Mélanger la mousse de topinambours et les dés de coing.
- || Dresser sur assiette.

TARTE AU CITRON REVISITÉE



Ingrédients :

Pour 4 verrines

SABLÉS :

- * 125 g sucre
- * 125 g beurre
- * 250 g farine
- * 1 œuf
- * ¼ c.à.c sel

- || Mélanger le tout au robot ou à la main pour obtenir une boule.
- || Étaler sur une feuille de papier cuisson et cuire 15 min à 180°.

CRÈME CITRON :

- * jus de 2 citrons (100ml)
- * 2 œufs
- * 150 g sucre
- * 1 c.à.s maïzéna
- * 20 g beurre

- || Mélanger bien les œufs et le sucre.
- || Ajouter la maïzéna et le jus de citron filtré.
- || Verser dans une casserole avec le beurre en morceaux.

- || Faire cuire à feu doux en remuant sans cesse pendant 5 min jusqu'à épaississement. Laisser refroidir.

MONTAGE :

- || Dans 4 verrines, émietter grossièrement la pâte à sablés au fond.
- || Recouvrir de crème citron à la cuillère ou à la poche à douille.
- || Émietter une meringue, achetée en boulangerie, ou faite maison, sur la crème.
- || Servir à température ambiante.





PROCHE DE
CHEZ VOUS !

VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE
NOUVELLE
STATION DE LAVAGE

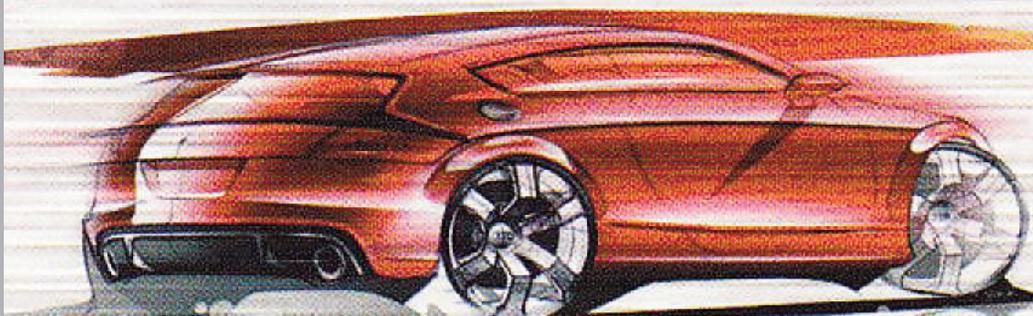


Ouvert 7 jours sur 7
et 24 heures sur 24.



**Accès au niveau
du Garage Allemand**

SARL GARAGE
Allemand



Tél. 04 75 40 32 53

1225, route de Monsano 07130 TOULAUD